

A Louvain-la-Neuve - 180 crédits - 3 années - Horaire de jour - En françaisMémoire/Travail de fin d'études : **NON** - Stage : **OUI**Activités en anglais: **NON** - Activités en d'autres langues : **NON**Activités sur d'autres sites : **NON**Domaine d'études principal : **Sciences de la motricité**Organisé par: **Faculté des sciences de la motricité (FSM)**Sigle du programme: **KINE1BA** - Cadre francophone de certification (CFC): 6**Table des matières**

Introduction	2
Profil enseignement	5
Compétences et acquis au terme de la formation	5
Structure du programme	11
Programme	11
Programme détaillé par matière	11
Programmes particuliers	15
Liste des mineures et/ou approfondissements accessibles	16
Prérequis entre cours	16
Cours et acquis d'apprentissage du programme	18
Programme détaillé par bloc annuel	18
KINE1BA - 1er bloc annuel	18
KINE1BA - 2e bloc annuel	20
KINE1BA - 3e bloc annuel	22
Informations diverses	24
Conditions d'accès	24
Règles professionnelles particulières	26
Pédagogie	26
Evaluation au cours de la formation	26
Mobilité et internationalisation	26
Formations ultérieures accessibles	27
Gestion et contacts	27

KINE1BA - Introduction

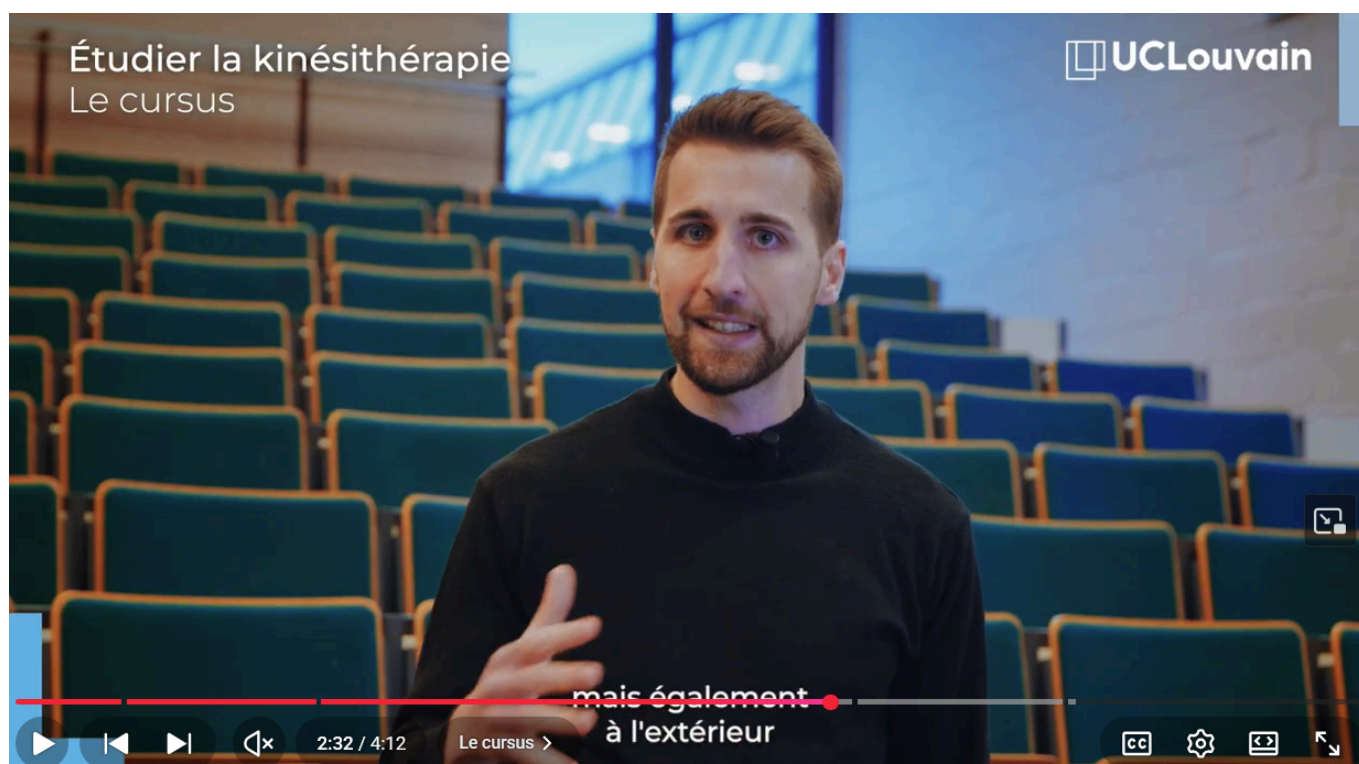
INTRODUCTION

Introduction

Le Parlement de la Fédération Wallonie-Bruxelles a approuvé le 27 mai 2026 le décret formalisant l'allongement des études en kinésithérapie. Les études seront organisées sur 5 ans à partir de septembre 2026. La réforme sera mise en Œuvre selon un déploiement progressif débutant par la première année. Les étudiant-es qui commenceront la kinésithérapie en 2026 devront donc suivre un cursus de 5 ans pour obtenir le grade académique. Dans ce cadre, le Master 60 actuel (1 an) évoluera vers un Master 120 (2 ans), à partir de l'année académique 2029-2030. Les étudiant-es déjà inscrit-es en première année de bachelier en 2025-26 ou avant disposeront d'une durée de maximum 5 ans pour terminer l'ensemble de leur cursus.

[Plus d'informations sur le nouveau master en kinésithérapie et réadaptation](#)

Tout savoir sur le bachelier en kinésithérapie et réadaptation:



La Faculté des sciences de la motricité de l'UCLouvain vous propose un programme d'études de bachelier en kinésithérapie et réadaptation entièrement réformé en 2024, visant au développement de compétences spécifiques, telles que reprises dans le nouveau référentiel ci-dessous.

Dix axes de compétences ont été identifiés sur base d'une analyse détaillée des attendus actuels du monde professionnel et des valeurs que nous souhaitons promouvoir à l'UCLouvain, à savoir

- (1) l'attitude scientifique,
- (2) l'Evidence-Based Practice (EBP) et le raisonnement clinique (RC),
- (3) la relation patient-kiné visant à rendre le patient moteur de sa prise en charge et
- (4) la collaboration multidisciplinaire.



Les cours du programme en kinésithérapie et réadaptation de l'UCLouvain sont dispensés par des **experts à la pointe du savoir**.

Ces derniers sont actifs dans le monde de la recherche scientifique et intègrent dans leurs enseignements les dernières avancées dans leur domaine d'expertise, y compris leurs propres contributions. Le programme réformé met l'accent sur des **méthodes d'enseignement favorisant le développement d'une pensée critique et réflexive**. Vous pourrez mobiliser vos connaissances dans le cadre de **stages** proposés dans une grande variété de services de nos centres hospitaliers ou cabinets privés partenaires.

Le programme de bachelier doit obligatoirement être complété par un master en kinésithérapie et réadaptation pour obtenir le **titre professionnel de kinésithérapeute**. Une fois le diplôme de master obtenu, vous pourrez faire une demande de numéro INAMI indispensable pour prendre en charge des patients en tant que kinésithérapeute.

Si vous le souhaitez, vous pourrez également poursuivre vos études par un Master en Sciences de la Motricité de 120 crédits. Actuellement, la FSM propose trois finalités : la finalité approfondie (recherche) et deux finalités de spécialisation (kinésithérapie musculosquelettique, kinésithérapie neurologique). L'obtention d'un Master 120 donnera accès à la formation doctorale aux étudiants diplômés d'un master 60 en kinésithérapie et réadaptation.

Votre profil

Vous appréciez les contacts humains, vous êtes sociable et à l'écoute, vous pratiquez une activité physique régulière ? Tous ces aspects constituent des atouts pour la réussite de ce parcours universitaire.

De façon générale, la réussite universitaire requiert des aptitudes cognitives : maîtrise écrite et orale du français, capacité d'analyse, esprit critique, esprit de synthèse, bonne méthode de travail, capacité d'abstraction, etc.

Votre futur job

Vous travaillerez en hôpital, en cabinet privé, en maison de repos, dans un centre de rééducation, un centre de psychomotricité ou un club sportif, en Belgique ou à l'étranger. Vous pourrez également partir en mission à travers le monde pour une ONG, vous orienter vers la délégation médicale ou vers une carrière en recherche.

Ces études conduisent à un titre professionnel soumis à des [règles particulières](#).

Votre programme

Le bachelier vous offre la possibilité :

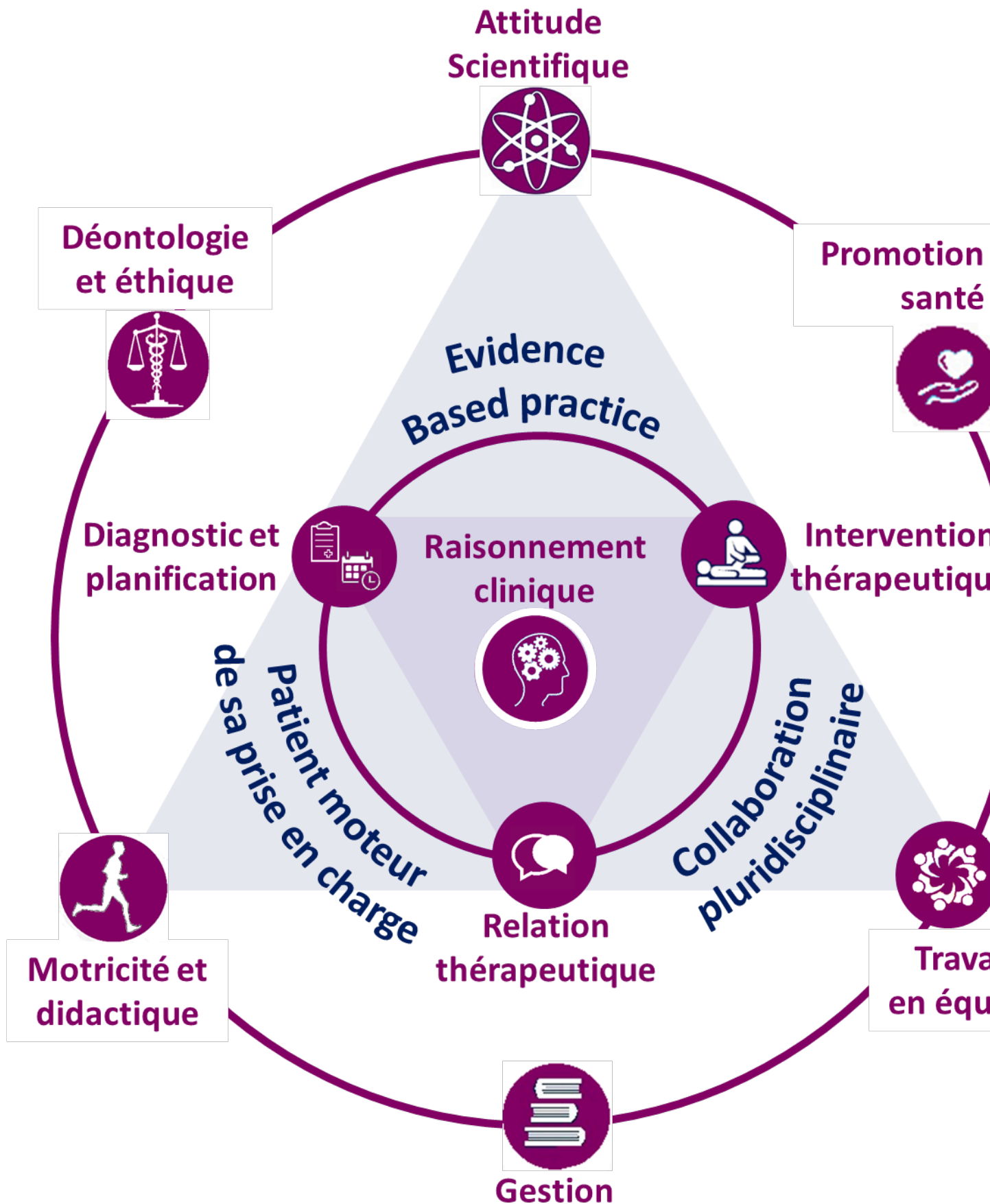
- d'acquérir un socle de connaissances solides dans le domaine des sciences biomédicales ;des connaissances et compétences techniques nécessaires pour poser les gestes professionnels du kinésithérapeute ;
- de développer des soft skills orientés communication thérapeutique, empathie, intelligence émotionnelle, gestion du travail, réflexivité, etc. ;
- d'intégrer un raisonnement clinique basé sur l'Evidence Based Practice (EBP)
- de développer une première expérience de terrain grâce à trois mois de stages cliniques en milieu hospitalier ou en cabinet.

Compétences et acquis d'apprentissage au terme de la formation = [Référentiel bachelier](#)

KINE1BA - Profil enseignement

COMPÉTENCES ET ACQUIS AU TERME DE LA FORMATION

Le profil de sortie du diplômé est basé sur 4 valeurs au cœur de la formation et sur 10 axes de compétences indispensables et incontournables que doit développer l'étudiant durant le cursus.



Les 4 valeurs :

1. La Démarche – l’ancrage scientifique
2. La Relation patient-kiné visant un patient moteur de sa prise en charge
3. L’Evidence Based Practice

4. La collaboration pluridisciplinaire

Les 10 axes

- Attitude Scientifique
- Raisonnement clinique
- Diagnostic et planification
- Intervention thérapeutique
- Relation thérapeutique
- Travail en équipe
- Gestion
- Déontologie et éthique
- Promotion de la santé
- Motricité et didactique

Les 10 axes présentés ici n'ont du sens qu'avec les acquis d'apprentissage développés à la suite.

Le développement du raisonnement clinique dans chacune des étapes de la prise en charge du patient (diagnostic, planification, traitement, relation thérapeutique) a un rôle central au sein de la formation. Il nécessite d'intégrer une démarche « evidence-based practice » (EBP) et d'adopter une posture de développement continue de son expertise. Ces 4 axes représentent le cœur de la formation.

Les valeurs se situent chacune au sein d'un triangle formé par 3 axes :

- La collaboration pluridisciplinaire à la jonction des axes : Travail en équipe, Relation thérapeutique et Intervention thérapeutique
- L'EBP se situe à la jonction des axes : Attitude scientifique, Diagnostic/planification et Intervention thérapeutique
- Le patient – moteur de sa prise en charge se situe à la jonction des axes : Planification, Relation thérapeutique et Motricité et didactique

Au terme de ce programme, le diplômé est capable de :

1. Raisonnement clinique

Mener et développer un raisonnement clinique, dans chacune des étapes de la prise en charge du patient, dans des situations simples (vignette clinique, cas simulés et cas réels encadrés), en intégrant une démarche « evidence-based practice » (EBP) et en ayant une posture de développement continue de ses compétences.

1.1

Adopter, dans son raisonnement clinique, une démarche EBP qui intègre l'état bio-psycho-social et les préférences du patient, les fondements et avancées scientifiques et ses premières expériences de thérapeute.

1.2

Mener un raisonnement clinique dans chacune des étapes de prise en charge d'un patient (diagnostic, planification, traitement, relation thérapeutique) en y intégrant les éléments pertinents et en veillant à organiser ses connaissances et compétences pour une prise en charge efficace du patient.

1.3

Mener une analyse réflexive sur sa pratique de kinésithérapeute dans la prise en charge d'un patient et l'exploiter pour développer ses compétences de kinésithérapeute.

1.4

Identifier ses points forts et faibles, et mener une analyse réflexive pour s'engager dans un processus de développement continu de ses compétences et orienter, en conséquence, son parcours de formation.

2. Diagnostic* et planification

Réaliser un diagnostic* en kinésithérapie et réadaptation, et planifier l'intervention thérapeutique, dans des situations simples (vignette clinique, cas simulés et cas réels encadrés).

2.1

Mobiliser les connaissances essentielles des sciences fondamentales et biomédicales

2.2

Recueillir et interpréter les informations médicales, psychosociales et contextuelles pertinentes à partir du dossier médical, de l'anamnèse, et de questionnaires

2.3

Elaborer et réaliser un examen clinique en utilisant les outils appropriés à la situation clinique spécifique traitée et en interpréter les résultats.

2.4

Poser un diagnostic clinique et fonctionnel en intégrant les informations recueillies lors de l'anamnèse et de l'examen clinique.

2.5

Identifier les situations/pathologies ne rentrant pas dans son propre champ d'expertise de kinésithérapeute et référer à un autre professionnel de soins de santé (screening).

2.6

Etablir un pronostic et le justifier, sur base de la pathologie et les facteurs personnels et contextuels.

2.7

Planifier les buts de la prise en charge en développant l'empowerment du patient.

2.8

Planifier l'intervention thérapeutique en développant l'empowerment du patient.

*

Définition de la Confédération mondiale de physiothérapie (2019)

Le diagnostic en physiothérapie est le résultat d'un processus de raisonnement clinique qui aboutit à l'identification de déficiences existantes ou potentielles, de limitations d'activités et de restrictions de participation ainsi que de facteurs influençant le fonctionnement de manière positive ou négative.

Le but du diagnostic est de guider les physiothérapeutes dans la détermination du pronostic et des stratégies d'intervention les plus appropriées pour les patients/clients et dans le partage d'informations avec eux. Si le processus de diagnostic révèle des résultats qui ne relèvent pas des connaissances, de l'expérience ou de l'expertise du physiothérapeute, celui-ci dirigera le patient/client vers un autre praticien approprié.

3. Intervention thérapeutique

Réaliser l'intervention thérapeutique impliquant le patient, en évaluer l'efficacité et l'adapter si nécessaire dans des situations simples (vignette clinique, cas simulés et cas réels encadrés).

3.1

Réaliser les interventions thérapeutiques adaptées au profil du patient : actes techniques, exercices et aspects éducatifs (ex. changement de comportements, postures ...).

3.2

Adapter son intervention, tout au long du traitement, en évaluant son efficacité en fonction du profil bio-psycho-social du patient et du contexte de soin, et identifier le moment de son arrêt.

3.3

Appliquer les méthodes de communication et d'approches motivationnelles favorisant des comportements adaptés et autonomes (empowerment du patient)

4. Relation thérapeutique

Etablir une relation basée sur la communication active, en favorisant l'autonomie du patient dans des situations simples (vignette clinique, cas simulés et cas réels encadrés).

4.1

Pratiquer l'écoute active avec le patient, pour identifier ses besoins et demandes.

4.2

Echanger avec le patient sur les possibilités thérapeutiques et leurs conséquences de manière respectueuse et personnalisée en utilisant un langage accessible permettant de développer son autonomie.

4.3

Développer un toucher thérapeutique et l'adapter au patient

4.4

Communiquer et interagir avec le patient dans au moins une seconde langue au niveau B1 du « Cadre européen commun de référence pour les langues ».

5. Motricité et didactique

Soigner par le mouvement en s'appuyant sur ses connaissances, son propre potentiel de mouvement, en ayant une approche didactique.

5.1

Exercer sa propre activité physique et sportive à un niveau de maîtrise permettant la démonstration d'exercices.

5.2

Prendre conscience de son corps, de ses besoins et de ses limites et développer cette conscience dans une perspective éducative du patient.

5.3

Expliquer l'adaptation de la physiologie durant l'exercice chez une personne en bonne santé.

5.4

Expliquer et justifier des mouvements/ gestes techniques/ exercices aux patients en ayant une approche didactique.

6. Attitude Scientifique

Mobiliser les fondements et avancées scientifiques de manière critique et non dogmatique dans sa formation et sa pratique professionnelle *

6.1

Décrire les champs et méthodes de recherche dans le domaine des sciences de la motricité.

6.2

Identifier les sources scientifiques pertinentes et fiables concernant une problématique balisée et circonscrite en faisant un usage pertinent des outils d'information.

6.3

Evaluer la qualité scientifique de documents concernant une problématique, en réaliser une synthèse critique et en déduire une question de recherche ciblée.

6.4

Exploiter des articles scientifiques pour nourrir et questionner sa pratique professionnelle.

6.5

Réaliser une présentation scientifique auprès de membres de la faculté (FSM).

*

Commentaire collégial sur le positionnement de cet axe dans le master 60

Il ressort de la réflexion collégiale réalisée ce qui suit : la capacité de mener une étude scientifique n'est pas un attendu pour tous les diplômés. Il est cependant attendu que tous les diplômés comprennent le fonctionnement d'une étude scientifique et sachent évaluer la qualité de données pour pouvoir appréhender les articles scientifiques.

7. Communication et travail en équipe

Communiquer et interagir de manière rigoureuse et efficace, par écrit et oralement, avec différents acteurs, en ayant conscience de son rôle de kinésithérapeute, dans des situations simples (vignette clinique, cas simulés et cas réels encadrés).

7.1

Décrire le rôle des acteurs du monde médical dont celui du kinésithérapeute dans une logique de collaboration interprofessionnelle.

7.2

Extraire, sur base du dossier du patient, de l'anamnèse et de l'examen clinique voire des examens paracliniques, les informations pertinentes lors d'échanges avec le maître de stage en vue de la prise en charge d'un patient.

7.3

Communiquer et argumenter de manière rigoureuse et efficace lors d'échanges au sein d'une équipe d'étudiants, avec des enseignants ou le maître de stage et avec d'autres professionnels de la santé.

7.4

Rédiger des documents écrits en tenant compte des exigences de la situation (étude de cas, rapport pour un médecin).

7.4

Rédiger des documents écrits en tenant compte des exigences de la situation (étude de cas, rapport pour un médecin) en respectant les règles de confidentialité.

7.5

Dialoguer avec ses pairs sur un cas clinique en argumentant l'apport de la kinésithérapie et de la réadaptation.

8. Gestion

Gérer les aspects juridiques / légaux, administratifs et de sécurité nécessaire à ses premières expériences de kinésithérapeute (stages).

8.1

Gérer les aspects juridiques / légaux : décrire les droits et les devoirs du stagiaire et les appliquer lors des stages.

8.2

Gérer les aspects administratifs et organisationnels de ses stages.

8.3

Gérer les aspects de sécurité : décrire les aspects de sécurité inhérents à la prise en charge d'un patient et les appliquer lors des stages.

9. Déontologie et éthique

Prodiguer les soins de manière responsable dans le respect de la déontologie et de l'éthique.

9.1

Expliquer au patient le concept de consentement éclairé et ses implications, et en tenir compte dans sa pratique.

9.2

Décrire les droits et les devoirs du stagiaire lié au secret professionnel et agir en conséquence lors des stages.

9.3

Mener une analyse réflexive sur ses préjugés et leurs influences potentielles sur la prise en charge d'un patient ou sur l'évaluation d'un sujet volontaire dans le cadre d'une expérimentation.

9.4

Mener une analyse réflexive sur la juste distance dans la relation patient/kiné.

10. Promotion de la santé

Comprendre un système de santé publique et son impact sociétal en intégrant la dimension d'empowerment et l'autonomisation du patient.

10.1

Décrire les principes de base du système de santé publique belge et le questionner en regard d'autres systèmes.

10.2

Evaluer de manière critique la qualité et l'impact sociétal d'un système de santé publique sur base, entre autres, d'une analyse épidémiologique.

10.3 Comprendre et savoir décrire les liens entre environnement, santé et comportement.

11. Axe savoir

Mobiliser de manière critique et intégrée un socle de savoirs (connaissances, modèles, théories, concepts et techniques) en sciences exactes, biomédicales et humaines, sur lequel s'appuyer pour intervenir dans le domaine des sciences de la motricité.

11.1

Démontrer une connaissance et une compréhension critique d'un socle de savoirs approfondis (connaissances, modèles, théories, concepts et techniques) en sciences exactes, biomédicales et humaines.

11.2

Décrire des principes fondamentaux en sciences de la motricité en articulant et intégrant des savoirs approfondis issus de différents domaines des sciences exactes, biomédicales et humaines.

11.3

Mobiliser des savoirs d'une discipline pour comprendre et répondre à une situation, un problème ou une vignette.

11.4

Mobiliser des savoirs de différentes disciplines pour comprendre et répondre à une situation, un problème ou une vignette.

STRUCTURE DU PROGRAMME

Le Parlement de la Fédération Wallonie-Bruxelles a approuvé le 27 mai 2026 le décret formalisant l'allongement des études en kinésithérapie. Les études seront organisées sur 5 ans à partir de septembre 2026. La réforme sera mise en œuvre selon un déploiement progressif débutant par la première année. Les étudiant-es qui commenceront la kinésithérapie en 2026 devront donc suivre un cursus de 5 ans pour obtenir le grade académique. Dans ce cadre, le Master 60 actuel (1 an) évoluera vers un Master 120 (2 ans), à partir de l'année académique 2029-2030. Les étudiant-es déjà inscrit-es en première année de bachelier en 2025-26 ou avant disposeront d'une durée de maximum 5 ans pour terminer l'ensemble de leur cursus.

[Plus d'informations sur le nouveau master en kinésithérapie et réadaptation](#)

Remarque préalable:

Au début de leur programme de **bachelier en kinésithérapie et réadaptation**, les étudiants partagent leur formation générale en sciences exactes et biomédicales avec les étudiants du programme de **bachelier en éducation physique**. L'étudiant qui souhaiterait obtenir les **deux diplômes** réalisera plus facilement cette double formation en la **débutant par la formation en éducation physique**.

Le programme de bachelier en kinésithérapie comprend **180 crédits**, répartis en **trois blocs annuels**.

Le **premier bloc annuel** du programme de bachelier offre une formation de base en sciences exactes et biomédicales (39 crédits) et en sciences humaines (8 crédits). Ce premier bloc annuel comprend également déjà certains cours plus spécifiques à la kinésithérapie (13 crédits).

Le **deuxième bloc annuel** du programme de bachelier est orienté vers des cours théoriques et pratiques spécifiques à la kinésithérapie (35 crédits), complétés par la formation en sciences exactes et biomédicales (15 crédits), la formation en motricité (6 crédits) et la formation en langues - anglais (4 crédits).

En **troisième bloc annuel**, les étudiants prestent trois mois de stage (21 crédits) durant le premier quadrimestre. En parallèle, les étudiants mobilisent leurs expériences de stage lors de séminaires d'accompagnement des stages. Au second quadrimestre, ils poursuivent leur formation théorique et pratique spécifique à la kinésithérapie (23 crédits), la formation aux sciences exactes et biomédicales (10 crédits), la formation en langues – anglais ou néerlandais (3 crédits).

Les étudiants réalisent les premières démarches pour leur mémoire de Master. Un cours de spécialisation au choix (3 crédits) complète le programme.

KINE1BA Programme

PROGRAMME DÉTAILLÉ PAR MATIÈRE

- Obligatoire
- ⊗ Au choix
- △ Exceptionnellement, non organisé cette année académique 2026-2027
- ⊖ Non organisé cette année académique 2026-2027 mais organisé l'année suivante
- ⊕ Organisé cette année académique 2026-2027 mais non organisé l'année suivante
- ⊕ Exceptionnellement, non organisé cette année académique 2026-2027 et l'année suivante
- Activité avec prérequis
- 🌐 Cours accessibles aux étudiants d'échange
- 🚫 Cours NON accessibles aux étudiants d'échange
- (FR) Langue d'enseignement (FR, EN, ES, NL, DE, ...)

Cliquez sur l'intitulé du cours pour consulter le cahier des charges détaillé (objectifs, méthodes, évaluation, etc..)

Bloc
annuel

1 2 3

o Majeure (180 crédits)

o Formation de base en sciences exactes et biomédicales (64 crédits)

○ LFSM1101	Chimie générale et biomolécules	Patrick Henriet	FR [q1] [37.5h] [4 Crédits] 🌐	X		
○ LFSM1102	Anatomie générale, systématique et fonctionnelle		FR [q1] [37.5h] [5 Crédits] 🌐	X		
○ LFSM1103	Esprit critique et posture scientifique	Julie Duque	FR [q1] [37.5h] [4 Crédits] 🌐	X		
○ LFSM1104	Biologie et éléments d'histologie	Patrick Henriet	FR [q2] [45h] [5 Crédits] 🌐	X		
○ LFSM1105	Physique	Vincent Legat	FR [q1] [37.5h+15h] [5 Crédits] 🌐	X		
○ LFSM1109	Biomécanique et analyse du système locomoteur	Bénédict Schepens	FR [q2] [45h+15h] [5 Crédits] 🌐	X		
○ LFSM1003	Anatomie du système locomoteur et analyse du mouvement		FR [q2] [52.5h] [6 Crédits] 🌐	X		
○ LKNR1101	Introduction aux méthodes de recherche	Dominique De Jaeger	FR [q2] [30h] [3 Crédits] 🌐	X		
○ LKNR1102	Développement durable	Anne Berquin Valérie-Anne Chantrain (coord.) Pauline Modrie	FR [q2] [22.5h] [2 Crédits] 🌐	X		
○ LFSM1201	Physiologie cellulaire et biochimie ■	Patrick Henriet	FR [q1] [37.5h] [4 Crédits] 🌐		X	
○ LFSM1202	Physiologie des systèmes ■	Nicolas Tajeddine	FR [q2] [30h] [3 Crédits] 🌐		X	
○ LFSM1203	Fondements de neurophysiologie ■	Julie Duque (coord.) Marcus Missal	FR [q1] [45h] [4 Crédits] 🌐		X	
○ LKNR1200	Compléments de neurophysiologie ■	Julie Duque (coord.) Robert Hardwick Giulia Liberati	FR [q2] [22.5h] [2 Crédits] 🌐 > English-friendly		X	
○ LKNR1201	Méthode de récolte des données en sciences de la santé ■	Yannick Bleyenheuft	FR [q1] [22.5h+7.5h] [2 Crédits] 🌐		X	
○ LFSM1300	Physiologie de l'exercice ■	Marc Francaux	FR [q2] [45h] [4 Crédits] 🌐			X
○ LFSM1301	Méthodologie de l'analyse de données ■	Céline Bugli	FR [q2] [22.5h+22.5h] [4 Crédits] 🌐			X
○ LKNR1302	Construction du projet de mémoire / étudiant chercheur ■	Julie Duque	FR [q1] [22.5h+15h] [2 Crédits] 🌐			X

o Formation de base en sciences humaines (6 crédits)

○ LFSM1106	Philosophie et éthique en sciences de la maternité	Jacob Schmutz	FR [q1] [30h] [3 Crédits] 🌐	X		
○ LFSM1107	Psychologie générale	Stefan Agrigoroaei Damien Brevers	FR [q1] [30h] [3 Crédits] 🌐	X		

o Formation théorique et pratique spécifique à la kinésithérapie et réadaptation (71 crédits)

○ LKNR1103	Introduction au métier de kinésithérapeute	Marie Delens Christine Detrembleur Henri Thonon	FR [q1] [30h] [4 Crédits] 🌐	X		
○ LKNR1104	Système de santé et modèle médical	Christine Detrembleur Bénédict Schepens (coord.)	FR [q2] [45h] [6 Crédits] 🌐	X		
○ LKNR1105	Evidence based practice (EBP) / Raisonnement clinique 1	Adrien Pallot Laurent Pitance (coord.)	FR [q2] [30h] [3 Crédits] 🌐	X		
○ LKNR1202	Techniques de base en kinésithérapie ■	Philippe Mahaudens (coord.)	FR [q1] [30h+67.5h] [6 Crédits] 🌐		X	

				Bloc annuel		
				1	2	3
○ LKNR1203	Anatomie palpatoire	Arthur Dewolf Philippe Mahaudens (coord.)	FR [q1] [7.5h+30h] [3 Crédits]		x	
○ LKNR1204	Pathologies et kinésithérapie du système musculo-squelettique	Thierry Deltombe Philippe Mahaudens (coord.) Clara Selves	FR [q2] [45h+37.5h] [7 Crédits]		x	
○ LKNR1205	Pathologies et kinésithérapie du système cardio-respiratoire	Frédéric Maes Jean-Bernard Michotte Gregory Reyckler	FR [q2] [45h+22.5h] [5 Crédits]		x	
○ LKNR1206	Pathologies et kinésithérapie du système nerveux	Yannick Bleyenheuft (coord.) Eric Mormont Geoffroy Saussez	FR [q2] [30h+37.5h] [5 Crédits]		x	
○ LKNR1207	Introduction à la pathologie	Etienne Delgrange	FR [q2] [30h] [3 Crédits]		x	
○ LKNR1208	Gériatrie	Marie de Saint Hubert Didier Schoevaerds (coord.)	FR [q1] [22.5h] [2 Crédits]		x	
○ LKNR1209	Psychiatrie	Thomas Dubois Denis Jacques (coord.)	FR [q1] [22.5h] [2 Crédits]		x	
○ LKNR1210	Evidence based practice (EBP) / Raisonnement clinique 2	Yannick Bleyenheuft Laurent Pitance (coord.)	FR [q2] [15h+15h] [2 Crédits]		x	
○ LKNR1303	Compléments de pathologie et de kinésithérapie du système musculo-squelettique	Thierry Deltombe Philippe Mahaudens (coord.)	FR [q2] [30h+30h] [4 Crédits]			x
○ LKNR1304	Compléments de pathologie et de kinésithérapie du système cardio-respiratoire	Pierre Bulpa Jean-Bernard Michotte	FR [q2] [37.5h+30h] [5 Crédits]			x
○ LKNR1305	Compléments de pathologie et de kinésithérapie du système nerveux	Yannick Bleyenheuft Marie-Cécile Nassogne Anne Renders (coord.)	FR [q2] [37.5h+30h] [5 Crédits]			x
○ LKNR1306	Communication thérapeutique	Coralie Eeckhout	FR [q1] [30h+15h] [4 Crédits]			x
○ LKNR1307	Kinésithérapie et algologie	Caroline Meyer André Mouraux (coord.)	FR [q1] [22.5h+7.5h] [2 Crédits]			x
○ LKNR1308	Evidence based practice (EBP) / Raisonnement clinique 3	Yannick Bleyenheuft Laurent Pitance	FR [q1+q2] [22.5h+15h] [3 Crédits]			x

○ Formation motrice (6 crédits)

○ LKNR1211	Formation en motricité 1	Sebastiaan de Geus (coord.)	FR [q1] [15h+52.5h] [4 Crédits]		x	
○ LKNR1212	Formation en motricité 2	Sebastiaan de Geus (coord.)	FR [q2] [0h+30h] [2 Crédits]		x	

○ Formation en langues (7 crédits)

○ LANGL1851A	English for Movement and Rehabilitation Sciences - A		EN [q1] [15h] [2 Crédits] > Facilités pour suivre le cours en français		x	
○ LANGL1851B	English for Movement and Rehabilitation Sciences - B		EN [q2] [30h] [2 Crédits]		x	

○ Cours au choix (3 crédits)

Un cours à choisir parmi les cours proposés ci-dessous.

⌘ LANGL2451	Anglais - Communication interactive	Stéphanie Brabant Philippe Denis Dominique François Claudine Grommersch (coord.) Marielle Henriet Sandrine Meirlaen Jean-Paul Nyssen Charlotte Peters	EN [q2] [30h] [3 Crédits]			x
⌘ LNEER2451	Communication interactive néerlandaise - Niveau intermédiaire	Katrien De Rycke (coord.)	NL [q2] [30h] [3 Crédits]			x

o Cours au choix (3 crédits)

Un cours à choisir parmi les cours proposés ci-dessous.

☒ LFSM1314A	Activités physiques et sportives adaptées 🟡		FR [q2] [15h+15h] [3 Crédits] 🌐			X
☒ LKNR1310	Introduction à l'instrumentation en sciences du mouvement 🟡	Guillaume Bastien Massimo Penta	FR [q2] [22.5h+15h] [3 Crédits] 🌐			X
☒ LKNR1311	Apprentissage moteur et neuroplasticité 🟡	Yannick Bleyenheuft	FR [q2] [22.5h+15h] [3 Crédits] 🌐 > English-friendly			X
☒ LKNR1312	Didactique des enseignements en kinésithérapie et réadaptation	Yannick Bleyenheuft	FR [q2] [15h+30h] [3 Crédits] 🌐			X
☒ LKNR1313	Neuroscience 🟡	Julie Duque (coord.)	FR [q2] [22.5h+15h] [3 Crédits] 🌐			X

o Stages cliniques (21 crédits)

○ LKNR9130	Accompagnement des stages - Rapport de stage - Stage clinique 1 (a,b,c) - (3 mois) 🟡	William Poncin (coord.)	FR [q1] [22.5h+30h] [21 Crédits] 🌐			X
------------	--	-------------------------	------------------------------------	--	--	---

o Sciences religieuses

Un cours à choisir parmi les cours proposés ci-dessous. Dans la perspective de leur formation, il est conseillé aux étudiant-es KINE de suivre le cours LTECO1004.

☒ LTECO1001	Sociétés, cultures, religions : lectures bibliques		FR [q2] [15h] [2 Crédits] 🌐	X		
☒ LTECO1002	Sociétés, cultures, religions : questions humaines fondamentales		FR [q1] [15h] [2 Crédits] 🌐	X		
☒ LTECO1004	Sociétés, cultures, religions : questions éthiques	Marcela Lobo Bustamante	FR [q1] [15h] [2 Crédits] 🌐	X		

PROGRAMMES PARTICULIERS

> [Bachelier en kinésithérapie et réadaptation \[Pour diplômé.es du master EDPH2M avec l'option motricité de l'UCLouvain\]](#)

[<https://uclouvain.be/prog-2026-kine1ba-programme>]

Bachelier en kinésithérapie et réadaptation [Pour diplômé.es du master EDPH2M avec l'option motricité de l'UCLouvain]

- Obligatoire
- ✘ Au choix
- △ Exceptionnellement, non organisé cette année académique 2026-2027
- ⊖ Non organisé cette année académique 2026-2027 mais organisé l'année suivante
- ⊕ Organisé cette année académique 2026-2027 mais non organisé l'année suivante
- △ ⊕ Exceptionnellement, non organisé cette année académique 2026-2027 et l'année suivante
- Activité avec prérequis
- 🌐 Cours accessibles aux étudiants d'échange
- 🌐 Cours NON accessibles aux étudiants d'échange
- [FR] Langue d'enseignement (FR, EN, ES, NL, DE, ...)

Cliquez sur l'intitulé du cours pour consulter le cahier des charges détaillé (objectifs, méthodes, évaluation, etc.)

Bloc
annuel

1 2 3

○ Majeure

Ce programme est destiné uniquement aux étudiant-es de la Faculté des sciences de la motricité diplômé-es d'un master en éducation physique option motricité et pathologie.

○ Formation de base en sciences exactes et biomédicales (5 crédits)

○ LKNR1102	Développement durable	Anne Berquin Valérie-Anne Chantrain (coord.) Pauline Modrie	FR [q2] [22.5h] [2 Crédits] 🌐			X
○ LKNR1104	Système de santé et modèle médical	Christine Detrembleur Bénédicte Schepens (coord.)	FR [q2] [45h] [6 Crédits] 🌐			X

○ Formation théorique et pratique spécifique à la kinésithérapie et réadaptation

○ LKNR1210	Evidence based practice (EBP) / Raisonnement clinique 2	Yannick Bleyenheuft Laurent Pitance (coord.)	FR [q2] [15h+15h] [2 Crédits] 🌐			X
○ LKNR1308	Evidence based practice (EBP) / Raisonnement clinique 3	Yannick Bleyenheuft Laurent Pitance	FR [q1+q2] [22.5h+15h] [3 Crédits] 🌐			X
○ LKNR1200	Compléments de neurophysiologie	Julie Duque (coord.) Robert Hardwick Giulia Liberati	FR [q2] [22.5h] [2 Crédits] 🌐 > English-friendly			X
○ LKNR1303	Compléments de pathologie et de kinésithérapie du système musculo-squelettique	Thierry Deltombe Philippe Mahaudens (coord.)	FR [q2] [30h+30h] [4 Crédits] 🌐			X
○ LKNR1304	Compléments de pathologie et de kinésithérapie du système cardio-respiratoire	Pierre Bulpa Jean-Bernard Michotte	FR [q2] [37.5h+30h] [5 Crédits] 🌐			X
○ LKNR1305	Compléments de pathologie et de kinésithérapie du système nerveux	Yannick Bleyenheuft Marie-Cécile Nassogne Anne Renders (coord.)	FR [q2] [37.5h+30h] [5 Crédits] 🌐			X
○ LKNR1306	Communication thérapeutique	Coralie Eeckhout	FR [q1] [30h+15h] [4 Crédits] 🌐			X
○ LKNR1307	Kinésithérapie et algologie	Caroline Meyer André Mouraux (coord.)	FR [q1] [22.5h+7.5h] [2 Crédits] 🌐			X
○ LKNR9130	Accompagnement des stages - Rapport de stage - Stage clinique 1 (a,b,c) - (3 mois)	William Poncin (coord.)	FR [q1] [22.5h+30h] [21 Crédits] 🌐			X
○ LKNR1302	Construction du projet de mémoire / étudiant chercheur	Julie Duque	FR [q1] [22.5h+15h] [2 Crédits] 🌐			X

o Cours au choix

Un cours à choisir parmi les cours proposés ci-dessous.

⊗ LKNR1310	Introduction à l'instrumentation en sciences du mouvement	Guillaume Bastien Massimo Penta	FR [q2] [22.5h+15h] [3 Crédits] 🌐			X
⊗ LKNR1311	Apprentissage moteur et neuroplasticité	Yannick Bleyenheuft	FR [q2] [22.5h+15h] [3 Crédits] 🌐 > English-friendly			X
⊗ LKNR1312	Didactique des enseignements en kinésithérapie et réadaptation	Yannick Bleyenheuft	FR [q2] [15h+30h] [3 Crédits] 🌐			X
⊗ LKNR1313	Neuroscience	Julie Duque (coord.)	FR [q2] [22.5h+15h] [3 Crédits] 🌐			X

LISTE DES MINEURES ET/OU APPROFONDISSEMENTS ACCESSIBLES

Ce programme ne donne pas accès à des mineures.

PRÉREQUIS ENTRE COURS

Le **tableau** ci-dessous reprend les activités (unités d'enseignement - UE) pour lesquelles existent un ou des prérequis au sein du programme, c'est-à-dire les UE du programme dont les acquis d'apprentissage doivent être certifiés et les crédits correspondants octroyés par le jury avant inscription à cette UE.

Ces activités sont par ailleurs identifiées **dans le programme détaillé** : leur intitulé est suivi d'un carré jaune.

Prérequis et programme annuel de l'étudiant-e

Le prérequis étant un préalable à l'inscription, il n'y a pas de prérequis à l'intérieur d'un même bloc annuel d'un programme. Les prérequis sont définis entre UE de blocs annuels différents et influencent donc l'ordre dans lequel l'étudiant-e pourra s'inscrire aux UE du programme.

En outre, lorsque le jury valide le programme individuel d'un-e étudiant-e en début d'année, il en assure la cohérence :

- Il peut imposer à l'étudiant-e de combiner l'inscription à deux UE distinctes qu'il considère nécessaires d'un point de vue pédagogique
- En fin de cycle uniquement, il peut transformer un prérequis en corequis.

Pour plus d'information, consulter le [règlement des études et des examens](#).

Tableau des prérequis

LANGL2451	"Anglais - Communication interactive" a comme prérequis LANGL1851A ET LANGL1851B <ul style="list-style-type: none"> • LANGL1851A - English for Movement and Rehabilitation Sciences - A • LANGL1851B - English for Movement and Rehabilitation Sciences - B
LFSM1201	"Physiologie cellulaire et biochimie" a comme prérequis LFSM1101 ET LFSM1104 <ul style="list-style-type: none"> • LFSM1101 - Chimie générale et biomolécules • LFSM1104 - Biologie et éléments d'histologie
LFSM1202	"Physiologie des systèmes" a comme prérequis LFSM1101 ET LFSM1104 <ul style="list-style-type: none"> • LFSM1101 - Chimie générale et biomolécules • LFSM1104 - Biologie et éléments d'histologie
LFSM1203	"Fondements de neurophysiologie" a comme prérequis LFSM1101 ET LFSM1104 ET LFSM1105 <ul style="list-style-type: none"> • LFSM1101 - Chimie générale et biomolécules • LFSM1104 - Biologie et éléments d'histologie • LFSM1105 - Physique
LFSM1300	"Physiologie de l'exercice" a comme prérequis LFSM1201 ET LFSM1202 <ul style="list-style-type: none"> • LFSM1201 - Physiologie cellulaire et biochimie • LFSM1202 - Physiologie des systèmes
LFSM1301	"Méthodologie de l'analyse de données" a comme prérequis LKNR1201 <ul style="list-style-type: none"> • LKNR1201 - Méthode de récolte des données en sciences de la santé
LFSM1314A	"Activités physiques et sportives adaptées" a comme prérequis LKNR1211 ET LKNR1212 <ul style="list-style-type: none"> • LKNR1211 - Formation en motricité 1 • LKNR1212 - Formation en motricité 2

- LKNR1200** "Compléments de neurophysiologie" a comme prérequis LFSM1101 ET LFSM1104 ET LFSM1105
- LFSM1101 - Chimie générale et biomolécules
 - LFSM1104 - Biologie et éléments d'histologie
 - LFSM1105 - Physique
- LKNR1201** "Méthode de récolte des données en sciences de la santé" a comme prérequis LFSM1103 ET LKNR1101
- LFSM1103 - Esprit critique et posture scientifique
 - LKNR1101 - Introduction aux méthodes de recherche
- LKNR1202** "Techniques de base en kinésithérapie" a comme prérequis LFSM1102 ET LFSM1003 ET LFSM1105 ET LFSM1109
- LFSM1102 - Anatomie générale, systématique et fonctionnelle
 - LFSM1003 - Anatomie du système locomoteur et analyse du mouvement
 - LFSM1105 - Physique
 - LFSM1109 - Biomécanique et analyse du système locomoteur
- LKNR1203** "Anatomie palpatoire" a comme prérequis LFSM1102 ET LFSM1003 ET LFSM1109
- LFSM1102 - Anatomie générale, systématique et fonctionnelle
 - LFSM1003 - Anatomie du système locomoteur et analyse du mouvement
 - LFSM1109 - Biomécanique et analyse du système locomoteur
- LKNR1204** "Pathologies et kinésithérapie du système musculo-squelettique" a comme prérequis LFSM1102 ET LFSM1003 ET LFSM1105 ET LFSM1109 ET LKNR1105
- LFSM1102 - Anatomie générale, systématique et fonctionnelle
 - LFSM1003 - Anatomie du système locomoteur et analyse du mouvement
 - LFSM1105 - Physique
 - LFSM1109 - Biomécanique et analyse du système locomoteur
 - LKNR1105 - Evidence based practice (EBP) / Raisonnement clinique 1
- LKNR1205** "Pathologies et kinésithérapie du système cardio-respiratoire" a comme prérequis LFSM1102 ET LFSM1003 ET LFSM1105 ET LKNR1105
- LFSM1102 - Anatomie générale, systématique et fonctionnelle
 - LFSM1003 - Anatomie du système locomoteur et analyse du mouvement
 - LFSM1105 - Physique
 - LKNR1105 - Evidence based practice (EBP) / Raisonnement clinique 1
- LKNR1206** "Pathologies et kinésithérapie du système nerveux" a comme prérequis LFSM1102 ET LFSM1003 ET LKNR1105 ET LFSM1109
- LFSM1102 - Anatomie générale, systématique et fonctionnelle
 - LFSM1003 - Anatomie du système locomoteur et analyse du mouvement
 - LKNR1105 - Evidence based practice (EBP) / Raisonnement clinique 1
 - LFSM1109 - Biomécanique et analyse du système locomoteur
- LKNR1207** "Introduction à la pathologie" a comme prérequis LKNR1103
- LKNR1103 - Introduction au métier de kinésithérapeute
- LKNR1209** "Psychiatrie" a comme prérequis LFSM1107
- LFSM1107 - Psychologie générale
- LKNR1210** "Evidence based practice (EBP) / Raisonnement clinique 2" a comme prérequis LFSM1102 ET LFSM1003 ET LFSM1105 ET LKNR1105
- LFSM1102 - Anatomie générale, systématique et fonctionnelle
 - LFSM1003 - Anatomie du système locomoteur et analyse du mouvement
 - LFSM1105 - Physique
 - LKNR1105 - Evidence based practice (EBP) / Raisonnement clinique 1
- LKNR1211** "Formation en motricité 1" a comme prérequis LFSM1109
- LFSM1109 - Biomécanique et analyse du système locomoteur
- LKNR1212** "Formation en motricité 2" a comme prérequis LFSM1109
- LFSM1109 - Biomécanique et analyse du système locomoteur
- LKNR1302** "Construction du projet de mémoire / étudiant chercheur" a comme prérequis LANGL1851A ET LANGL1851B ET LKNR1201
- LANGL1851A - English for Movement and Rehabilitation Sciences - A
 - LANGL1851B - English for Movement and Rehabilitation Sciences - B
 - LKNR1201 - Méthode de récolte des données en sciences de la santé
- LKNR1303** "Compléments de pathologie et de kinésithérapie du système musculo-squelettique" a comme prérequis LKNR1204
- LKNR1204 - Pathologies et kinésithérapie du système musculo-squelettique
- LKNR1304** "Compléments de pathologie et de kinésithérapie du système cardio-respiratoire" a comme prérequis LFSM1202 ET LKNR1205
- LFSM1202 - Physiologie des systèmes
 - LKNR1205 - Pathologies et kinésithérapie du système cardio-respiratoire
- LKNR1305** "Compléments de pathologie et de kinésithérapie du système nerveux" a comme prérequis LFSM1203 ET LKNR1206 ET LKNR1200
- LFSM1203 - Fondements de neurophysiologie
 - LKNR1206 - Pathologies et kinésithérapie du système nerveux
 - LKNR1200 - Compléments de neurophysiologie

- LKNR1306** "Communication thérapeutique" a comme prérequis LKNR1210 ET LKNR1202 ET LKNR1203
- LKNR1210 - Evidence based practice (EBP) / Raisonnement clinique 2
 - LKNR1202 - Techniques de base en kinésithérapie
 - LKNR1203 - Anatomie palpatoire
- LKNR1307** "Kinésithérapie et algologie" a comme prérequis LKNR1200 ET LKNR1202 ET LKNR1203
- LKNR1200 - Compléments de neurophysiologie
 - LKNR1202 - Techniques de base en kinésithérapie
 - LKNR1203 - Anatomie palpatoire
- LKNR1308** "Evidence based practice (EBP) / Raisonnement clinique 3" a comme prérequis LKNR1210
- LKNR1210 - Evidence based practice (EBP) / Raisonnement clinique 2
- LKNR1310** "Introduction à l'instrumentation en sciences du mouvement" a comme prérequis LFSM1105
- LFSM1105 - Physique
- LKNR1311** "Apprentissage moteur et neuroplasticité" a comme prérequis LFSM1203 ET LKNR1200 ET LKNR1206
- LFSM1203 - Fondements de neurophysiologie
 - LKNR1200 - Compléments de neurophysiologie
 - LKNR1206 - Pathologies et kinésithérapie du système nerveux
- LKNR1313** "Neuroscience" a comme prérequis LFSM1203 ET LKNR1200
- LFSM1203 - Fondements de neurophysiologie
 - LKNR1200 - Compléments de neurophysiologie
- LKNR9130** "Accompagnement des stages - Rapport de stage - Stage clinique 1 (a,b,c) - (3 mois)" a comme prérequis LKNR1202 ET LKNR1203 ET LKNR1204 ET LKNR1205 ET LKNR1206
- LKNR1202 - Techniques de base en kinésithérapie
 - LKNR1203 - Anatomie palpatoire
 - LKNR1204 - Pathologies et kinésithérapie du système musculo-squelettique
 - LKNR1205 - Pathologies et kinésithérapie du système cardio-respiratoire
 - LKNR1206 - Pathologies et kinésithérapie du système nerveux
- LNEER2451** "Communication interactive néerlandaise - Niveau intermédiaire" a comme prérequis LANGL1851A ET LANGL1851B
- LANGL1851A - English for Movement and Rehabilitation Sciences - A
 - LANGL1851B - English for Movement and Rehabilitation Sciences - B

COURS ET ACQUIS D'APPRENTISSAGE DU PROGRAMME

Pour chaque programme de formation de l'UCLouvain, un [référentiel d'acquis d'apprentissage](#) précise les compétences attendues de tout-e diplômé-e au terme du programme. Les fiches descriptives des unités d'enseignement du programme précisent les acquis d'apprentissage visés par l'unité d'enseignement ainsi que sa contribution au référentiel d'acquis d'apprentissage du programme.

PROGRAMME DÉTAILLÉ PAR BLOC ANNUEL

KINE1BA - 1er bloc annuel

- Obligatoire
- ⊗ Au choix
- △ Exceptionnellement, non organisé cette année académique 2026-2027
- ⊖ Non organisé cette année académique 2026-2027 mais organisé l'année suivante
- ⊕ Organisé cette année académique 2026-2027 mais non organisé l'année suivante
- △ ⊕ Exceptionnellement, non organisé cette année académique 2026-2027 et l'année suivante
- Activité avec prérequis
- ⊕ Cours accessibles aux étudiants d'échange
- ⊗ Cours NON accessibles aux étudiants d'échange
- [FR] Langue d'enseignement (FR, EN, ES, NL, DE, ...)

Cliquez sur l'intitulé du cours pour consulter le cahier des charges détaillé (objectifs, méthodes, évaluation, etc..)

o Majeure

o Formation de base en sciences exactes et biomédicales

○ LFSM1101	Chimie générale et biomolécules	Patrick Henriët	[FR] [q1] [37.5h] [4 Crédits] ⊕
------------	---------------------------------	-----------------	---------------------------------------

○ LFSM1102	Anatomie générale, systématique et fonctionnelle		FB [q1] [37.5h] [5 Crédits]
○ LFSM1103	Esprit critique et posture scientifique	Julie Duque	FB [q1] [37.5h] [4 Crédits]
○ LFSM1104	Biologie et éléments d'histologie	Patrick Henriet	FB [q2] [45h] [5 Crédits]
○ LFSM1105	Physique	Vincent Legat	FB [q1] [37.5h +15h] [5 Crédits]
○ LFSM1109	Biomécanique et analyse du système locomoteur	Bénédicte Schepens	FB [q2] [45h +15h] [5 Crédits]
○ LFSM1003	Anatomie du système locomoteur et analyse du mouvement		FB [q2] [52.5h] [6 Crédits]
○ LKNR1101	Introduction aux méthodes de recherche	Dominique De Jaeger	FB [q2] [30h] [3 Crédits]
○ LKNR1102	Développement durable	Anne Berquin Valérie-Anne Chantrain (coord.) Pauline Modrie	FB [q2] [22.5h] [2 Crédits]

o Formation de base en sciences humaines

○ LFSM1106	Philosophie et éthique en sciences de la motricité	Jacob Schmutz	FB [q1] [30h] [3 Crédits]
○ LFSM1107	Psychologie générale	Stefan Agrigoroaei Damien Brevers	FB [q1] [30h] [3 Crédits]

o Formation théorique et pratique spécifique à la kinésithérapie et réadaptation

○ LKNR1103	Introduction au métier de kinésithérapeute	Marie Delens Christine Detrembleur Henri Thonon	FB [q1] [30h] [4 Crédits]
○ LKNR1104	Système de santé et modèle médical	Christine Detrembleur Bénédicte Schepens (coord.)	FB [q2] [45h] [6 Crédits]
○ LKNR1105	Evidence based practice (EBP) / Raisonnement clinique 1	Adrien Pallot Laurent Pitance (coord.)	FB [q2] [30h] [3 Crédits]

o Sciences religieuses

Un cours à choisir parmi les cours proposés ci-dessous. Dans la perspective de leur formation, il est conseillé aux étudiant-es KINE de suivre le cours LTECO1004.

☒ LTECO1001	Sociétés, cultures, religions : lectures bibliques		FB [q2] [15h] [2 Crédits]
☒ LTECO1002	Sociétés, cultures, religions : questions humaines fondamentales		FB [q1] [15h] [2 Crédits]
☒ LTECO1004	Sociétés, cultures, religions : questions éthiques	Marcela Lobo Bustamante	FB [q1] [15h] [2 Crédits]

KINE1BA - 2e bloc annuel

- Obligatoire
- ⊗ Au choix
- △ Exceptionnellement, non organisé cette année académique 2026-2027
- ⊖ Non organisé cette année académique 2026-2027 mais organisé l'année suivante
- ⊕ Organisé cette année académique 2026-2027 mais non organisé l'année suivante
- △ ⊕ Exceptionnellement, non organisé cette année académique 2026-2027 et l'année suivante
- Activité avec prérequis
- 🌐 Cours accessibles aux étudiants d'échange
- 🚫 Cours NON accessibles aux étudiants d'échange
- (FR) Langue d'enseignement (FR, EN, ES, NL, DE, ...)

Cliquez sur l'intitulé du cours pour consulter le cahier des charges détaillé (objectifs, méthodes, évaluation, etc..)




o Majeure**o Formation de base en sciences exactes et biomédicales**

○ LFSM1201	Physiologie cellulaire et biochimie ■	Patrick Henriet	(FR) [q1] [37.5h] [4 Crédits] 🌐
○ LFSM1202	Physiologie des systèmes ■	Nicolas Tajeddine	(FR) [q2] [30h] [3 Crédits] 🌐
○ LFSM1203	Fondements de neurophysiologie ■	Julie Duque (coord.) Marcus Missal	(FR) [q1] [45h] [4 Crédits] 🌐
○ LKNR1200	Compléments de neurophysiologie ■	Julie Duque (coord.) Robert Hardwick Giulia Liberati	(FR) [q2] [22.5h] [2 Crédits] 🌐 > English- friendly
○ LKNR1201	Méthode de récolte des données en sciences de la santé ■	Yannick Bleyenheuft	(FR) [q1] [22.5h +7.5h] [2 Crédits] 🌐



o Formation théorique et pratique spécifique à la kinésithérapie et réadaptation

○ LKNR1202	Techniques de base en kinésithérapie ■	Philippe Mahaudens (coord.)	(FR) [q1] [30h +67.5h] [6 Crédits] 🌐
○ LKNR1203	Anatomie palpatoire ■	Arthur Dewolf Philippe Mahaudens (coord.)	(FR) [q1] [7.5h +30h] [3 Crédits] 🌐
○ LKNR1204	Pathologies et kinésithérapie du système musculo-squelettique ■	Thierry Deltombe Philippe Mahaudens (coord.) Clara Selves	(FR) [q2] [45h +37.5h] [7 Crédits] 🌐
○ LKNR1205	Pathologies et kinésithérapie du système cardio-respiratoire ■	Frédéric Maes Jean-Bernard Michotte Gregory Reychler	(FR) [q2] [45h +22.5h] [5 Crédits] 🌐
○ LKNR1206	Pathologies et kinésithérapie du système nerveux ■	Yannick Bleyenheuft (coord.) Eric Mormont Geoffroy Saussez	(FR) [q2] [30h +37.5h] [5 Crédits] 🌐
○ LKNR1207	Introduction à la pathologie ■	Etienne Delgrange	(FR) [q2] [30h] [3 Crédits] 🌐
○ LKNR1208	Gériatrie	Marie de Saint Hubert Didier Schoevaerdt (coord.)	(FR) [q1] [22.5h] [2 Crédits] 🌐
○ LKNR1209	Psychiatrie ■	Thomas Dubois Denis Jacques (coord.)	(FR) [q1] [22.5h] [2 Crédits] 🌐
○ LKNR1210	Evidence based practice (EBP) / Raisonnement clinique 2 ■	Yannick Bleyenheuft Laurent Pitance (coord.)	(FR) [q2] [15h +15h] [2 Crédits] 🌐

o Formation motrice

○ LKNR1211	Formation en motricité 1 	Sebastiaan de Geus (coord.)	EN [q1] [15h] +52.5h [4 Crédits] 
○ LKNR1212	Formation en motricité 2 	Sebastiaan de Geus (coord.)	EN [q2] [0h] +30h] [2 Crédits] 

o Formation en langues

○ LANGL1851A	English for Movement and Rehabilitation Sciences - A		EN [q1] [15h] [2 Crédits]  > <i>Facilités pour suivre le cours en français</i>
○ LANGL1851B	English for Movement and Rehabilitation Sciences - B		EN [q2] [30h] [2 Crédits] 

KINE1BA - 3e bloc annuel

- Obligatoire
- ⊗ Au choix
- △ Exceptionnellement, non organisé cette année académique 2026-2027
- ⊖ Non organisé cette année académique 2026-2027 mais organisé l'année suivante
- ⊕ Organisé cette année académique 2026-2027 mais non organisé l'année suivante
- △ ⊕ Exceptionnellement, non organisé cette année académique 2026-2027 et l'année suivante
- Activité avec prérequis
- 🌐 Cours accessibles aux étudiants d'échange
- 🚫 Cours NON accessibles aux étudiants d'échange
- (FR) Langue d'enseignement (FR, EN, ES, NL, DE, ...)

Cliquez sur l'intitulé du cours pour consulter le cahier des charges détaillé (objectifs, méthodes, évaluation, etc.)

o Majeure**o Formation de base en sciences exactes et biomédicales**

○ LFSM1300	Physiologie de l'exercice ■	Marc Francaux	FR [q2] [45h] [4 Crédits] 🌐
○ LFSM1301	Méthodologie de l'analyse de données ■	Céline Bugli	FR [q2] [22.5h +22.5h] [4 Crédits] 🌐
○ LKNR1302	Construction du projet de mémoire / étudiant chercheur ■	Julie Duque	FR [q1] [22.5h +15h] [2 Crédits] 🌐

o Formation théorique et pratique spécifique à la kinésithérapie et réadaptation

○ LKNR1303	Compléments de pathologie et de kinésithérapie du système musculo-squelettique ■	Thierry Deltombe Philippe Mahaudens (coord.)	FR [q2] [30h +30h] [4 Crédits] 🌐
○ LKNR1304	Compléments de pathologie et de kinésithérapie du système cardio-respiratoire ■	Pierre Bulpa Jean-Bernard Michotte	FR [q2] [37.5h +30h] [5 Crédits] 🌐
○ LKNR1305	Compléments de pathologie et de kinésithérapie du système nerveux ■	Yannick Bleyenheuft Marie-Cécile Nassogne Anne Renders (coord.)	FR [q2] [37.5h +30h] [5 Crédits] 🌐
○ LKNR1306	Communication thérapeutique ■	Coralie Eeckhout	FR [q1] [30h +15h] [4 Crédits] 🌐
○ LKNR1307	Kinésithérapie et algologie ■	Caroline Meyer André Mouraux (coord.)	FR [q1] [22.5h +7.5h] [2 Crédits] 🌐
○ LKNR1308	Evidence based practice (EBP) / Raisonnement clinique 3 ■	Yannick Bleyenheuft Laurent Pitance	FR [q1+q2] [22.5h +15h] [3 Crédits] 🌐

o Formation en langues**o Cours au choix**

Un cours à choisir parmi les cours proposés ci-dessous.

⊗ LANGL2451	Anglais - Communication interactive ■	Stéphanie Brabant Philippe Denis Dominique François Claudine Grommersch (coord.) Marielle Henriet Sandrine Meirlaen Jean-Paul Nyssen Charlotte Peters	FR [q2] [30h] [3 Crédits] 🌐
-------------	---------------------------------------	---	-----------------------------------

⌘ LNEER2451	Communication interactive néerlandaise - Niveau intermédiaire 🇳🇱	Katrien De Rycke (coord.)	🇳🇱 [q2] [30h] [3 Crédits] 🌐
-------------	--	---------------------------	-----------------------------------

o Cours au choix

Un cours à choisir parmi les cours proposés ci-dessous.

⌘ LFSM1314A	Activités physiques et sportives adaptées 🇳🇱		🇳🇱 [q2] [15h +15h] [3 Crédits] 🌐
⌘ LKNR1310	Introduction à l'instrumentation en sciences du mouvement 🇳🇱	Guillaume Bastien Massimo Penta	🇳🇱 [q2] [22.5h +15h] [3 Crédits] 🌐
⌘ LKNR1311	Apprentissage moteur et neuroplasticité 🇳🇱	Yannick Bleyenheuft	🇳🇱 [q2] [22.5h +15h] [3 Crédits] 🌐 > English- friendly
⌘ LKNR1312	Didactique des enseignements en kinésithérapie et réadaptation	Yannick Bleyenheuft	🇳🇱 [q2] [15h +30h] [3 Crédits] 🌐
⌘ LKNR1313	Neuroscience 🇳🇱	Julie Duque (coord.)	🇳🇱 [q2] [22.5h +15h] [3 Crédits] 🌐

o Stages cliniques

o LKNR9130	Accompagnement des stages - Rapport de stage - Stage clinique 1 (a,b,c) - (3 mois) 🇳🇱	William Poncin (coord.)	🇳🇱 [q1] [22.5h +30h] [21 Crédits] 🌐
------------	---	-------------------------	--

KINE1BA - Informations diverses

CONDITIONS D'ACCÈS

Décret du 7 novembre 2013 définissant le paysage de l'enseignement supérieur et l'organisation académique des études.
Les conditions d'admission doivent être remplies au moment même de l'inscription à l'université.

SOMMAIRE

- [Conditions d'accès générales](#)
- [Conditions d'accès spécifiques](#)
- [Accès par valorisation des acquis de l'expérience](#)
- [Conditions particulières d'accès à certains programmes](#)

Conditions d'accès générales

Sous réserve d'autres dispositions légales particulières et en vue de l'obtention du grade académique qui les sanctionne, ont accès à des études de premier cycle les étudiant-es qui justifient :

- 1° soit du certificat d'enseignement secondaire supérieur délivré à partir de l'année scolaire 1993–1994 par un établissement d'enseignement secondaire de plein exercice ou de promotion sociale de la Communauté française le cas échéant homologué s'il a été délivré par un établissement scolaire avant le 1er janvier 2008 ou revêtu du sceau de la Communauté française s'il a été délivré après cette date, ainsi que les titulaires du même certificat délivré, à partir de l'année civile 1994, par le jury de la Communauté française;
- 2° soit du certificat d'enseignement secondaire supérieur délivré au plus tard à l'issue de l'année scolaire 1992–1993 accompagné, pour l'accès aux études de premier cycle d'un cursus de type long, du diplôme d'aptitude à accéder à l'enseignement supérieur;
- 3° soit d'un diplôme délivré par un établissement d'enseignement supérieur en Communauté française sanctionnant un grade académique délivré en application du présent décret, soit d'un diplôme délivré par une institution universitaire ou un établissement organisant l'enseignement supérieur de plein exercice en vertu d'une législation antérieure;
- 4° soit d'un certificat ou diplôme d'enseignement supérieur délivré par un établissement d'enseignement de promotion sociale;
- 5° soit d'une attestation de succès à un des [examens d'admission](#) organisés par les établissements d'enseignement supérieur ou par un jury de la Communauté française; cette attestation donne accès aux études des secteurs, des domaines ou des cursus qu'elle indique;
- 6° soit d'un diplôme, titre ou certificat d'études similaire à ceux mentionnés aux littéras précédents délivré par la Communauté flamande, par la Communauté germanophone ou par l'Ecole royale militaire;
- 7° soit d'un diplôme, titre ou certificat d'études étranger reconnu équivalent à ceux mentionnés aux littéras 1° à 4° en application d'une législation fédérale, communautaire, européenne ou d'une convention internationale;

Remarques :

Les demandes d'équivalence doivent être introduites auprès du [Service des équivalences](#) du Ministère de l'Enseignement supérieur et de la Recherche scientifique de la Communauté française de Belgique dans le respect des délais fixés par celui-ci.

Les deux titres suivants sont reconnus équivalents d'office au Certificat d'enseignement secondaire supérieur (CESS) :

- baccalauréat européen délivré par le Conseil supérieur de l'Ecole européenne,
- baccalauréat international délivré par l'Office du baccalauréat international de Genève.

8° soit du diplôme d'aptitude à accéder à l'enseignement supérieur (DAES) conféré par le jury de la Communauté française.

Conditions d'accès spécifiques

- L'accès aux études de 1er cycle (bacheliers) aux candidats de nationalité hors Union européenne qui ne sont pas assimilés aux ressortissants belges est conditionné aux critères suivants :
 - ne pas avoir obtenu de diplôme d'enseignement secondaire depuis plus de 3 ans maximum. Exemple: pour une demande d'admission pour l'année académique 2026-2027, vous devez avoir obtenu votre diplôme lors des années académiques 2023-2024, 2024-2025 ou 2025-2026. En Communauté française de Belgique, l'année académique s'étend du 14 septembre au 13 septembre.
 - ne pas être déjà titulaire d'un diplôme de 1er cycle
- Les candidats, quelle que soit leur nationalité, disposant d'un diplôme d'études secondaires d'un pays hors Union européenne, doivent avoir obtenu une moyenne de 13/20 minimum.
- Pour tout diplôme d'études secondaires **issu d'un pays de l'Union européenne**, la demande d'admission **doit** contenir l'équivalence de votre diplôme ou, à tout le moins, la preuve du dépôt de la demande d'équivalence auprès de la Fédération Wallonie-Bruxelles (Communauté française de Belgique). Pour toute information relative à l'obtention d'une équivalence, veuillez-vous référer au [service compétent](#).

- Pour tout diplôme d'études secondaires **issu d'un pays hors Union européenne, la demande d'admission doit contenir l'équivalence de votre diplôme** délivrée par la Fédération Wallonie-Bruxelles (Communauté française de Belgique). Pour toute information relative à l'obtention d'une équivalence, veuillez-vous référer au [site suivant](#).

Accès par valorisation des acquis de l'expérience

Accès au premier cycle sur la base de la valorisation des savoirs et compétences acquis par expérience professionnelle ou personnelle (VAE)

Aux conditions générales que fixent les autorités de l'établissement d'enseignement supérieur, en vue de l'admission aux études, les jurys valorisent les savoirs et compétences des étudiant-es acquis par leur expérience professionnelle ou personnelle.

Cette expérience personnelle ou professionnelle doit correspondre à au moins cinq années d'activités, des années d'études supérieures ne pouvant être prises en compte qu'à concurrence d'une année par 60 crédits acquis, sans pouvoir dépasser 2 ans. Au terme d'une procédure d'évaluation organisée par les autorités de l'établissement d'enseignement supérieur, le jury juge si les aptitudes et connaissances de l'étudiant-e sont suffisantes pour suivre ces études avec succès.

Au terme de cette évaluation, le jury détermine les enseignements supplémentaires et les dispenses éventuelles qui constituent les conditions complémentaires d'accès aux études pour l'étudiant-e.

Conditions particulières d'accès à certains programmes

- Accès aux études de **premier cycle en sciences de l'ingénieur, orientation ingénieur civil et orientation ingénieur civil architecte**

Attestation de réussite à l'[examen spécial d'admission aux études de premier cycle en sciences de l'ingénieur, orientation ingénieur civil et orientation ingénieur civil architecte](#).

L'accès à ces études est toujours subordonné à la réussite de cet examen spécial d'admission. Les matières du programme ainsi que le mode d'organisation de l'examen peuvent être obtenus auprès du secrétariat de cette faculté.

- Accès aux études de **premier cycle en médecine vétérinaire**

L'accès aux études de premier cycle en médecine vétérinaire est régi par [le décret du 16 juin 2006 régulant le nombre d'étudiants dans certains cursus de premier cycle de l'enseignement supérieur \(non-résidents\)](#).

De plus, les étudiants inscrits en 1^{ère} année du grade de bachelier en médecine vétérinaire doivent se soumettre en fin d'année à un concours à l'issue duquel certains d'entre eux pourront obtenir, selon un quota défini, une attestation les autorisant à poursuivre leurs études. Cette attestation sera exigée au moment de l'inscription administrative auprès du Service des inscriptions de l'UCLouvain à la suite du cycle. L'étudiant ne peut présenter le concours que 2 fois et sur 2 années consécutives.

- Accès aux études de **premier cycle en kinésithérapie et réadaptation**

L'accès aux études de premier cycle en kinésithérapie et réadaptation est régi par [le décret du 16 juin 2006 régulant le nombre d'étudiants dans certains cursus de premier cycle de l'enseignement supérieur \(non-résidents\)](#).

- Accès aux études de **premier cycle en sciences psychologiques et de l'éducation, orientation logopédie**

L'accès aux études de premier cycle en sciences psychologiques et de l'éducation, orientation logopédie est régi par [le décret du 16 juin 2006 régulant le nombre d'étudiants dans certains cursus de premier cycle de l'enseignement supérieur \(non-résidents\)](#).

- Accès aux études de **premier cycle en médecine et en sciences dentaires**

L'accès aux études de premier cycle en médecine et en sciences dentaires est conditionné par la réussite d'un concours d'accès.

Les informations y relatives sont disponibles [sur le site de l'ARES](#) (Académie de Recherche et d'Enseignement Supérieur).

- Accès au **Bachelor of Science in Business Engineering**

The Bachelor of Science in Business Engineering is a joint program organised by KU Leuven and UCLouvain Saint-Louis Bruxelles. In order to register, all candidate must first submit an application via the [KU Leuven admission platform](#). The [conditions of access](#) to this programme are specific.

- Accès au **Bachelier en Droit - Rechten – Laws**

Le Bachelier en Droit - Rechten - Laws est un programme conjoint organisé par la KU Leuven et l'UCLouvain Saint-Louis Bruxelles. Pour s'inscrire, tout-e candidat-e doit d'abord soumettre une candidature via [la plateforme d'admission de la KU Leuven](#). Les [conditions d'accès](#) à ce [programme](#) sont spécifiques.

RÈGLES PROFESSIONNELLES PARTICULIÈRES

Ces études conduisent à un titre professionnel soumis à des règles ou des restrictions d'agrément ou d'établissement professionnel particulières.

Vous trouverez les informations légales nécessaires [en cliquant ici](#).

PÉDAGOGIE

Tout au long de son cursus de bachelier en kinésithérapie et réadaptation, l'étudiant est confronté à des dispositifs d'apprentissage variés : cours magistraux, monitorats, séances de théâtre forum, travaux pratiques, stages.

Les cours magistraux sont surtout présents au niveau de la formation de base en sciences exactes et biomédicales ; les enseignants de ces matières veillent néanmoins à encourager la proactivité de l'étudiant, par l'utilisation de MOOCs et l'organisation de monitorats en complément du cours par exemple. La formation plus spécifique en kinésithérapie fait, quant à elle, appel à des modes pédagogiques plus variés, incluant des travaux pratiques et des monitorats.

La réalisation de stages permet à l'étudiant de mobiliser les compétences acquises aux cours et de se familiariser avec l'environnement de travail propre au métier de kinésithérapeute. Des séances de théâtre forum en accompagnement des stages permettent d'inciter la réflexivité de l'étudiant et de développer ses compétences de communication thérapeutique.

La formation trouve ainsi sa richesse et sa spécificité dans ses nombreux ancrages :

- Une formation partagée avec l'éducation physique : en sciences exactes et biomédicales (anatomie, biologie, chimie, physique, physiologie, neurophysiologie, introduction à la pathologie), en sciences humaines (philosophie, psychologie, esprit critique, analyse de données scientifiques) et en sciences de la motricité (biomécanique, analyse du mouvement/du système locomoteur, exercice médecine).
- Une formation propre à la kinésithérapie : en sciences exactes et biomédicales (gériatrie, psychiatrie, algologie, neurophysiologie) et en sciences humaines (méthodes de recherche et collecte de données en sciences de la santé, développement durable, communication thérapeutique, ...).
- Une formation en motricité (course à pied, fitness, coordination, natation)
- Une formation spécifique aux techniques de kinésithérapie (raisonnement clinique, techniques de base en kinésithérapie, anatomie palpatoire, pathologies et kinésithérapie des différents systèmes).
- Des stages cliniques avec des séances d'accompagnement.
- Une formation en langues.

EVALUATION AU COURS DE LA FORMATION

Les méthodes d'évaluation sont conformes au [règlement des études et des évaluations](#). Plus de précisions sur les modalités propres à chaque unité d'apprentissage sont disponibles dans leur fiche descriptive, à la rubrique « Mode d'évaluation des acquis des étudiants ».

Les méthodes d'évaluation sont conformes au [règlement des études et des examens](#). Plus de précisions sur les modalités propres à chaque unité d'apprentissage sont disponibles dans leur fiche descriptive, à la rubrique « Mode d'évaluation des acquis des étudiants ».

Pour les cours théoriques, l'évaluation se fait sur la base d'un examen écrit ou oral selon les cours et peut être combinée et / ou remplacée par des éléments d'évaluation continue.

Pour la formation pratique, l'évaluation est continue et est éventuellement complétée par une évaluation finale.

Les modalités d'évaluation de chaque cours sont communiquées aux étudiants en début de cours.

Pour l'obtention de la moyenne, les notes obtenues pour les unités d'enseignement sont pondérées par leurs crédits respectifs.

MOBILITÉ ET INTERNATIONALISATION

Au cours de votre cursus en kinésithérapie et réadaptation, vous aurez la possibilité de réaliser un séjour d'études ou une partie de vos stages dans un pays étranger grâce aux partenariats développés par la Faculté des sciences de la motricité.

Les étudiant.es qui sont particulièrement sensibilisés aux questions spécifiques posées par la réadaptation dans les pays du tiers monde peuvent également réaliser un stage en Afrique (par exemple : Benin) ou dans le sud-est asiatique (par exemple : Vietnam).

Conditions : voir la page [mobilité](#) de la FSM

FORMATIONS ULTÉRIEURES ACCESSIBLES

Le diplôme de bachelier donne accès au master en kinésithérapie et réadaptation sans prérequis. Ce programme de master conduit au titre professionnel de kinésithérapeute.

Le Parlement de la Fédération Wallonie-Bruxelles a approuvé le 27 mai 2026 le décret formalisant l'allongement des études en kinésithérapie. Les études seront organisées sur 5 ans à partir de septembre 2026. La réforme sera mise en œuvre selon un déploiement progressif débutant par la première année. Les étudiant-es qui commenceront la kinésithérapie en 2026 devront donc suivre un cursus de 5 ans pour obtenir le grade académique. Dans ce cadre, le Master 60 actuel (1 an) évoluera vers un Master 120 (2 ans), à partir de l'année académique 2029-2030. Les étudiant-es déjà inscrit-es en première année de bachelier en 2025-26 ou avant disposeront d'une durée de maximum 5 ans pour terminer l'ensemble de leur cursus.

[Plus d'informations sur le nouveau master en kinésithérapie et réadaptation](#)

GESTION ET CONTACTS

Gestion du programme

Faculté

Entité de la structure

Dénomination

Secteur

Sigle

Adresse de l'entité

SSS/FSM

Faculté des sciences de la motricité ([FSM](#))

Secteur des sciences de la santé ([SSS](#))

FSM

Place Pierre de Coubertin 1 - bte L8.10.01

1348 Louvain-la-Neuve

Tél: [+32 \(0\) 10 47 44 19](tel:+322474419) - Fax: [+32 \(0\) 10 47 31 06](tel:+322473106)

Mandat(s)

- Doyen : Marc Francaux

Commission(s) de programme

- Commission d'encadrement en éducation par le mouvement ([EDPM](#))
- Commission d'encadrement en sport, exercices physiques et santé ([EXRC](#))
- Commission d'encadrement en physiologie et biomécanique de la locomotion ([LOCO](#))
- Commission d'encadrement en réadaptation et médecine physique ([READ](#))

Responsable académique du programme: [Julie Duque](#)

Jury

- Président de jury: [Patrick Henriet](#)
- Secrétaire de jury: [William Poncin](#)

Personne(s) de contact

- Responsable administratif: [Emmanuel Ugeux](#)